

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023**

**Le Tournant des Saisons - OYONNAX
Les Jardins du Lac - NANTUA**

PRESENTS

Direction des EHPAD

Monsieur Alain SALA, Directeur référent du Pôle de Gériatrie,
Madame Agnès HERVE GRILLOT, Directrice des Soins,
Madame Elodie GAUTHIER, Cadre Supérieur de Santé,
Madame Eva LEGER, Ingénieur Qualité,
Monsieur le Docteur BENZEKHROUFA, Chef de Service,

Représentantes des résidents

Site de NANTUA Madame Suzanne DURAFOUR
 Madame Rosette GLASER
 Madame Renée GALLETTI

Site d'Oyonnax Madame Denise BRUNATO

Représentantes des familles

Site de NANTUA Madame Catherine MAURON
 Madame Mylène FERRI

Site d'OYONNAX Madame Brigitte BASTIEN

Représentantes du personnel syndicat CGT

Madame Sanja MERAND
Madame Aurélie BESSARD

Représentante du Maire de NANTUA

Madame Annick SERRE

INVITE ASSOCIE

Monsieur Jean-Maurice SCION, Responsable des Services Economiques,

EXCUSES

Monsieur Michel PERRAUD, Président du Conseil de Surveillance,
Monsieur Laurent HARMEL, Membre du Conseil de Surveillance,

Monsieur Jean-Pascal THOMASSET, Membre du Conseil de Surveillance,
 Madame Edith MONNET, Représentante des Familles,
 Madame Jacqueline BESSON, Représentante des Familles,
 Monsieur René VUILLERMOZ, Représentant des Résidents,
 Madame Nicole HALATIS, Représentante des Résidents,
 Madame Aurélie NIOGRET, Représentante du Personnel, CFTC,
 Madame Pauline RAMBAUD, ATMP 01 Antenne de NANTUA.

1 – RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections se sont déroulées le 25 mai 2023.

	Site de NANTUA	Site d'OYONNAX
Représentants des résidents	Mme Suzanne DURAFOR Mme Rosette GLASER Mme Renée GALLETTI M. René VUILLERMOZ	Mme Denise BRUNATO M. Didier BLONDEL Mme Nicole HALATIS
Représentants des familles	Mme Catherine MAURON Mme Jacqueline BESSON M. Gilbert TREMAUD Mme Mylène FERRI (liste complémentaire)	Mme Edith MONNET Mme Brigitte BASTIEN

Depuis les élections, Monsieur Gilbert TREMAUD a été remplacé par Madame Mylène FERRI.

2 – INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Suite aux élections, la première séance du Conseil de la Vie Sociale aurait dû se tenir dans le mois suivant. Cela n'a pas été le cas. Donc l'obligation de trois réunions par an ne pourra pas être tenue ce que regrettent les représentants des familles.

Dans ses attributions, le CVS présente annuellement un rapport d'activité au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier. Monsieur SALA fait remarquer que le problème des effectifs n'entre pas dans le champ de compétences du CVS. Le CVS peut néanmoins pointer des dysfonctionnements sans préjuger des causes.

Monsieur SALA informe l'assemblée des difficultés d'organiser un CVS comme prévu dans la réglementation. La direction a souhaité privilégier l'organisation d'une **formation sur le rôle et les attributions du CVS** à destination de ses membres hors représentants du personnel. Elle s'est tenue le 27 septembre 2023.

Il est possible en particulier, sous réserve de leur autorisation expresse, de communiquer les coordonnées des familles à leurs représentants. Ces derniers pourraient ainsi mieux assurer leur rôle.

Un formulaire en direction des familles demandant leur autorisation sera préparé par les représentants des familles sur la base d'une trame déjà existante fournie par la direction de l'EHPAD et envoyée par les services de l'EHPAD.

3 – ELECTION DE LA PRESIDENTE ET DE LA VICE-PRESIDENTE

Après appel à candidature, sont élues à l'unanimité :

Madame Catherine MAURON, Présidente,
 Madame Rosette GLASER, Vice-Présidente.

Sont désignés membres du bureau en charge de la préparation des CVS conformément au règlement intérieur :

Représentantes des familles

Madame Catherine MAURON
Madame Brigitte BASTIEN

Représentantes des résidents

Madame Rosette GLASER
Madame Denise BRUNATO

Monsieur Aurélien CHABERT, Directeur du Centre Hospitalier ou son représentant,
Madame Elodie GAUTHIER, Cadre Supérieur de Santé.

4 – REGLEMENT INTERIEUR

Concernant la composition du CVS, les représentantes des familles et des résidents demandent à ce qu'un membre de l'équipe d'animatrices soit présente en tant qu'invitée associée à toutes les réunions. Elles organisent l'animation et la vie sociale de l'établissement et sont donc d'un apport indispensable.

Après discussion, les modifications suivantes sont proposées :

- **Article 5 - Durée du mandat : un mandat moins long vu l'âge des représentants des résidents et le manque de suppléant semble plus approprié. Il est proposé que ce mandat soit ramené à deux ans.**
- **Article 6 - Secrétariat : la phrase « Le Centre Hospitalier du Haut-Bugey rédige en collaboration avec la présidente un relevé de conclusion à l'issue de chaque CVS. » est retirée. Le compte rendu est légalement suffisant.**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Les représentantes des familles demandent que le compte rendu soit envoyé aux familles par mail. L'affichage sur le panneau n'étant pas approprié pour une bonne lecture de ce document.

5 – CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les réunions seront organisées en alternance sur le site d'OYONNAX et de NANTUA.

BUREAU	LIEU ET HORAIRE	CONSEIL DE VIE SOCIALE	LIEU ET HORAIRE
Vendredi 24 novembre 2023	14 H à 15 H site d'OYONNAX	Vendredi 15 décembre 2023	14 H à 16 H site d'OYONNAX
Vendredi 1 ^{er} mars 2024	14 H à 15 H site de NANTUA	Vendredi 22 mars 2024	14 H à 16 H site de NANTUA
Vendredi 24 mai 2024	14 H à 15 H site d'OYONNAX	Vendredi 14 juin 2024	14 H à 16 H site d'OYONNAX
Vendredi 20 septembre 2024	14 H à 15 H site de NANTUA	Vendredi 11 octobre 2024	14 H à 16 H site de NANTUA

Afin de rencontrer les familles avant le CVS, les représentantes des familles souhaitent organiser une réunion. Une information sera donnée par mail et affichée sur le panneau d'affichage.

L'adresse mail du CVS sera conservée pour communiquer avec les représentantes des familles.

6 – PROPOSITION DE CREATION D'UNE CHARTE DE FONCTIONNEMENT

La création de la charte ne semble pas indispensable. Le règlement intérieur répond déjà au fonctionnement du CVS. Elle pourra être envisagée si le besoin ressort.

7 – POINT SUR LES DONS

Un courrier de remerciements a été envoyé à la famille BOUGHETTIA pour le don d'un fauteuil et à Madame CHAPON pour le don d'un déambulateur à l'EHPAD de NANTUA.

La boulangerie Floriana a offert des viennoiseries aux personnels de l'EHPAD d'OYONNAX.

Beaucoup de vêtements sont donnés et encombrent les placards. Certains sont utilisés pour les résidents, d'autres donnés au Centre Hospitalier. Une braderie gratuite pourrait être organisée pour les résidents.

8 - QUESTIONS DIVERSES

▪ Investissements

Monsieur SCION fait part des investissements réalisés financés par le CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) :

- ✓ Achat de « Bladder scan » qui permet de détecter le volume résiduel de la vessie et éviter les sondages (traitement invasif et douloureux) et donc les infections.
- ✓ Le changement de matelas préventifs pour les escarres a été effectué pour un montant de 46 000 €. Ils sont à mémoire de forme.

Les représentantes des résidents font part de leur satisfaction malgré la dureté du matelas les premiers jours. Certains lits sont usés et grincent. Le linge de lit n'est pas toujours adapté notamment les couvertures.

Des lits adaptés pour les malades Alzheimer sont installés à NANTUA. L'investissement est à prévoir pour le site d'OYONNAX.

Pour le site d'OYONNAX, des chaises mieux adaptées aux besoins des résidents sont en attente de livraison (montant de l'investissement 22 000 €). Les chaises n'étant pas arrivées, les résidents ne peuvent donner leur avis.

La validation de ces achats (lits et chaises) sera remise à l'ordre du jour du prochain CVS.

▪ Alimentation

Les représentantes des résidents signalent la mauvaise qualité des plats (ex : courgettes cuites à l'eau ...) et le temps de repas trop court. Certains aliments reviennent trop souvent, les yaourts sont trop sucrés a fortiori lorsqu'une compote sucrée est servie ensuite. Certaines résidentes souhaiteraient un morceau de fromage et par ailleurs la possibilité d'obtenir un yaourt nature au petit-déjeuner.

Monsieur SALA propose d'inviter le responsable de la restauration et la diététicienne au prochain CVS.

■ Travaux

Madame BRUNATO demande l'avancée des travaux sur OYONNAX. La phase conception sera terminée d'ici la fin de l'année et les travaux seront lancés début 2025. Le bâtiment sera complètement réhabilité. Chaque chambre aura une douche. Chaque étage aura sa salle à manger.

Les locaux de la Villa Charlotte, établissement privé situé à ARBENT, seront utilisés pour loger les résidents afin de minimiser la gêne occasionnée par les travaux. Les EHPAD sont en déficit structurel et ont besoin de pouvoir accueillir de nouveaux résidents. Les seuls lits fermés actuellement sont à NANTUA et seront réouverts pour l'accueil des résidents d'OYONNAX.

■ Quelques réflexions et questions des familles pour le prochain CVS afin d'améliorer la vie des résidents

Après lecture des documents joints à la convocation, les représentantes des familles ont noté dans tous ces écrits, notamment dans la charte des droits et liberté de la personne accueillie, la volonté de respecter la dignité de la personne et de l'accompagner en fonction de ses besoins.

Madame GALLETTI fait remarquer que tout va bien et qu'il y a une très bonne ambiance dans son service. Le personnel est souriant et agréable.

Cependant, les informations données dans l'annexe K du règlement intérieur sur la journée type du résident, ne correspondent pas à la réalité de la vie dans certains services.

1. Vie des résidents :

Le matin : Quelques familles ont fait part d'un changement pour les douches. Le nombre de douche passerait d'une par semaine ce qui n'était déjà pas beaucoup à une fois toutes les 2 semaines. Est-ce dans tous les services ? Est-ce provisoire suite à un manque de personnel ?

Un planning est établi pour lever certains résidents 1 jour sur 2 : trop de résidents « lourds » à gérer. Est-ce respecter les besoins des résidents ?

Le soir : Pour la préparation du couché, il est écrit que le couché se fait au rythme des résidents et selon leurs besoins. Le constat est qu'il commence très tôt (à partir de 15 H 30) et pas forcément en fonction du rythme des résidents. Le personnel demande régulièrement aux familles de ne pas remonter trop tard de promenade pour coucher ceux-ci.

Pendant la journée : Temps d'attente beaucoup trop long (1/2 H à 1 H) lors d'appel depuis les chambres, surtout pour les besoins d'aller aux toilettes ou d'en sortir, d'où des cris ou des pleurs entendus par des familles qui sortent dans le couloir pour savoir ce qu'il se passe.

Des cris également pendant les soins. Le personnel explique que c'est de l'appréhension alors comment calmer ces angoisses au moment des prises en charge. Monsieur le Docteur BENZEKHROUFA précise que certains cris peuvent résulter de pathologies particulières.

2. Investissements

Besoin de fauteuil roulant mieux adaptés et en nombre suffisant. Quel est le montant du budget alloué par an ?

Amélioration des lieux communs : Les résidents sont installés dans le couloir devant de petites TV pas adaptées à leurs besoins (vue et audition). Une réflexion pourrait être menée pour améliorer l'utilisation des lieux de convivialité.

3. Lien avec les familles

Les familles souhaitent que soit organisée à minima une réunion par an pour donner des informations d'ordre général sur la vie des établissements et permettre à la direction de les rencontrer.

Afficher un trombinoscope des représentants des résidents et des familles.

Ces points et d'autres que nous n'avons pas eu le temps d'aborder seront à l'ordre du jour du **prochain Conseil de la Vie Sociale, prévu le vendredi 15 décembre 2023 à 14 H sur le site d'OYONNAX.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16 H.

La Présidente,

A blue ink signature, appearing to be 'C. Mauron', written in a cursive style.

Catherine MAURON.

Le Directeur Adjoint,
Référént du Rôle Gériatrie

A blue ink signature, appearing to be 'Alain Sala', written in a cursive style.

Alain SALA.